Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/09/2026 - 34067 - 2024 B 07383 - 932 691 793 - A L'EAUGAZ VERT

edi-tdfc

Certifié conforme

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A

DÉPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 30 SEP. 2026
SOUS LE N° 34067

Désignation de l'entreprise SAS A L'EAUGAZ VERT — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 5 RUE DU CHEMIN DE FER 94350 VILLIERS-SUR-MARNE

SIREN 932691793 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 14 — Durée de l'exercice précédent * ..

Exercice N clos le 30/09/2025

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	599	030 100	498
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	599	048 100	498
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1651	070	1651
		Autres * (3)	072	1139	074	1139
	Valeurs mobilières de placement		080	200	082	200
	Disponibilités		084	46785	086	46785
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	49776	098	49776
	Total général (I+II)		110	50375	112 100	50275

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	34961
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	36961
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7009
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA : 169 114)	172	6284
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	13314
	Total général (I + II + III)	180	50275

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	599
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Edité à partir de Loop V5.40.0

edi-tdfc

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A L'EAUGAZ VERT 30092025 — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	599	444		446	599	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	599	494		496	599	

II AMORTISSEMENTS

		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	100	534		536	100
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	100	574		576	100

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
Voir détail en annexe								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589

Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL			596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Edité à partir de Loop V5.40.0

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Immobilisations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
						Court terme *	Long terme		
							19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
	TOTAL								
		578	580	582	584	586	581	587	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Edité à partir de Loop V5.40.0

edi-tdfc

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFiP N° 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS A L'EAUGAZ VERT 30092025 — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres im. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	5414
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	5414
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Edité à partir de Loop V5.40.0

A L'EAUGAZ VERT

AU CAPITAL DE 2.000 EUROS
5, rue du Chemin de Fer
94350 Villiers-sur-Marne
932 691 793 RCS CRETEIL APE 4322B

TEXTE DE LA RÉSOLUTION PRÉSENTÉE AU VOTE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2026

L'Assemblée générale propose d'affecter le résultat de 34.961,58 € au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 comme suit :

Report à nouveau antérieur	0,00 €
Résultat	34.961,58 €
Disponible	34.961,58 €
Dotation à la réserve légale	200,00 €
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	34.761,58 €
Solde du report à nouveau après affectation	34.761,58 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes auparavant s'agissant du premier exercice.

TEXTE DE LA RÉSOLUTION VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2026

L'Assemblée générale affecte le résultat de 34.961,58 € au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 comme suit :

Report à nouveau antérieur	0,00 €
Résultat	34.961,58 €
Disponible	34.961,58 €
Dotation à la réserve légale	200,00 €
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	34.761,58 €
Solde du report à nouveau après affectation	34.761,58 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes auparavant s'agissant du premier exercice.

